



Communiqué

Diffusion immédiate

La COPHAN remet ses prix Papillons inclusion (3^{ème} édition)

Montréal, le 4 octobre 2025 - La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) a procédé à la troisième édition de la remise de ses prix Papillons inclusion. La remise des prix est une occasion de promouvoir les bonnes pratiques d'inclusion et susciter leur généralisation dans les divers milieux. On parle alors de « l'effet papillon », soit l'interaction de diverses initiatives et de leur généralisation en faveur de l'inclusion.

Sélection des initiatives

Les prix ont été attribués aux organisations membres de la COPHAN et leurs partenaires selon les axes du plan d'action de la confédération qui sont le transport, l'emploi et le revenu, l'éducation, la santé et les services sociaux, et l'accessibilité. De plus, la COPHAN a ajouté pour la première fois en juin 2024 la catégorie Droits et libertés.

Par le biais de son Comité de sélection des initiatives d'inclusion (effet papillon), la COPHAN a procédé à un appel de candidature qui a pris fin le 31 août dernier. Au total, près d'une vingtaine de candidatures ont été reçues dans les six différentes catégories. De celle-ci sept ont été primés pour l'année 2024-2025.

La remise des prix Papillons inclusion de la COPHAN

Le prix transport a été attribué **Dre Christine Dufour-Turbis de la direction de la santé publique du CISSS de la Gaspésie** pour la réalisation de l'étude sur la mobilité des citoyennes et citoyens vivant avec un handicap en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Le rapport de cette étude qualitative permet de mieux représenter les intérêts des PSH en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Le portrait réel du terrain est susceptible de créer un « effet papillon » au-delà du territoire.



Première rangée de gauche à droite:

Mojgan Yazdani-Seysan, Administratrice de Normes d'accessibilité Canada,
 Paul-Claude Bérubé, lauréat du Prix Papillon Droits et libertés,
 Stéphanie Gamache, lauréate du Prix Papillon Accessibilité,
 Dr Christine Dufour-Turbis, lauréate du Prix Papillon Transport,
 Marie-Pier Ratté, représentante de la Chaîne de travail adaptée, lauréate du Prix Papillon Emploi
 et revenu,

Deuxième rangée de gauche à droite:

Claude Lavoie, représentant de la Ville de Québec,
 Michel Gaudet, président du conseil d'administration de la COPHAN,
 Frances Champigny, présidente du conseil d'administration de l'Office des personnes
 handicapées du Québec,
 M. Mathieu Gaudreault (Demco Canada), lauréat du Prix Papillon Santé et Services sociaux,
 Philippe St-Pierre, représentant des COOPS de l'information,
 Alain Elmaleh, directeur général du Centre Alpha-Sourd, lauréat du Prix papillon Éducation

Le prix emploi et revenu est décerné à la **Chaîne de travail adapté (CTA)**. Durant la dernière année, toute l'équipe de CTA instaura des nouvelles activités, stratégies pour améliorer la qualité de vie des travailleurs et travailleurs avec limitations. Une précaution particulière fut prise pour inclure les personnes vivant avec des défis particuliers ou des limitations. L'entreprise a reçu le sceau "Certification bien-être au travail" de cohésion SP (anciennement Entreprises en santé).

Le prix Éducation est octroyé au **Centre Alpha-Sourd** pour le projet Centre Alpha-Sourd – 30 ans d'accompagnement en alphabétisation auprès de personnes sourdes adultes. Depuis sa fondation, il incarne un modèle unique d'engagement communautaire, fondé sur le principe « Par et Pour » : par les Sourds et pour les Sourds. Ce principe se traduit concrètement par la création et la gestion du centre par des personnes issues de la communauté sourde, avec des animatrices en alphabétisation et du personnel sourd, afin de répondre directement aux besoins et réalités de cette clientèle.

Le prix santé et services sociaux est remis à **DEMCO Canada** pour l'adaptation du domicile pour un membre de leur famille par suite d'un accident d'auto. Cette entreprise se distingue non seulement par la qualité de ses travaux, mais aussi par son humanité, son respect et son engagement réel envers les personnes vivant avec des limitations fonctionnelles.[...] des sous-traitants compétents et respectueux, un chargé de projet à l'écoute qui informe ses clients avec clarté de l'évolution du chantier, une communication constante et, surtout, une transparence remarquable à chaque étape.

Le prix Accessibilité est remis à madame **Stéphanie Gamache** pour son approche Repenser l'accessibilité ensemble. Elle améliore concrètement les pratiques de conception, les lieux et le quotidien des citoyens pour leur autonomie et leur sécurité en collaboration avec les entrepreneurs, les concepteurs et les utilisateurs tout en promouvant une vision holistique de l'environnement allant au-delà des normes actuelles.

Le prix Droits et libertés créé l'an dernier a été remis en juin 2024 à Me Julius Grey.

Le prix est remis à **Me Paul-Claude Bérubé** pour souligner sa carrière exceptionnelle dédiées aux droits et aux libertés. Avocat respecté, il a défendu avec passion des causes liées aux droits de la personne, mettant en lumière des injustices souvent ignorées. Sa capacité à plaider pour les plus vulnérables, qu'il s'agisse de minorités, de personnes en situation de précarité ou de victimes de discriminations, témoigne de son profond humanisme. Ce prix est un hommage à son parcours exceptionnel et à son dévouement pour une société plus juste.

Ensemble pour l'inclusion

La COPHAN, organisme à but non lucratif incorporé en 1985, a pour mission de rendre le Québec inclusif afin d'assurer la participation sociale pleine et entière des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leur famille. Son conseil d'administration est composé majoritairement de personnes en situation de handicap. Elle regroupe plus de 50 organismes et regroupements nationaux et régionaux de personnes ayant tout type de limitations fonctionnelles.

-30-

Pour information : Michel Gaudet, / téléphone : 514-916-5701
Président du conseil d'administration COPHAN